JEANTET

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 2 février 2026

JEANTET ACCÉLÈRE SON DEVELOPPEMENT AVEC L'ARRIVEE DE NICOLAS CAPELLI ET MORGAN TOANEN

Paris, le 2 février 2026 – Jeantet poursuit sa stratégie de croissance ciblée avec l'arrivée de Nicolas Capelli et Morgan Toanen en tant qu'associés. Cette double nomination permet de créer une équipe Fonds / tax spécialisée en structuration de fonds.

« *L'arrivée de Nicolas et Morgan illustre notre volonté de structurer des expertises de pointe dans les domaines où nos clients attendent des conseils à haute valeur ajoutée. Ils viennent compléter nos équipes avec des profils reconnus pour leur technicité, leur vision internationale et leur capacité à gérer des dossiers sensibles* » déclarent **Catherine Saint Geniest** et **Karl Hepp de Sevelinges**, co-managing partners de Jeantet.

Nicolas Capelli est spécialisé dans la structuration de fonds d'investissement, avec 14 ans d'expérience à Londres, Paris et Luxembourg. Il accompagne des sociétés de gestion dans la structuration de fonds de private equity, venture capital, mezzanine, dette privée et immobilier (*hospitality*, *value add* et *core*), ainsi que dans la réalisation de transactions secondaires (*LP-led* et *GP-led*). Il conseille également des investisseurs institutionnels français et internationaux, ainsi que des *family offices*. Nicolas dispose également d'une expertise reconnue en structuration de fonds semi-liquides, notamment les FCPR et ELTIFs, destinés aux clients retail via des unités de compte dans des contrats d'assurance-vie français et luxembourgeois.

« *Je suis très heureux de rejoindre le cabinet Jeantet avec l'ensemble de mon équipe, cabinet indépendant de référence, pour y développer une offre intégrée en en structuration de fonds au service d'une clientèle française et internationale. Je me réjouis de contribuer à la dynamique d'un cabinet tourné vers l'excellence, la rigueur et l'innovation* », déclare Nicolas Capelli.

Morgan Toanen, intervient en droit fiscal et possède une vaste expérience dans la structuration fiscale des fonds d'investissement alternatifs (private equity/immobilier/ fonds d'infrastructure) y compris dans la mise en place de mécanismes de carried interest et de co-investissement.
Il conseille également des groupes français et étrangers, des sociétés de gestion et des dirigeants sur des sujets de fiscalité directe et indirecte, notamment dans le cadre de fusions-acquisitions ou d'opération de LBO. Avant de rejoindre Jeantet, il a exercé au sein de cabinets français et internationaux de premier plan.

« *Je suis très enthousiaste à l'idée de rejoindre le cabinet Jeantet avec mon collaborateur et de contribuer au développement d'une pratique fiscale stratégique, intégrée aux autres expertises du cabinet. Dans un environnement international complexe, les enjeux fiscaux sont au cœur des décisions juridiques et économiques de nos clients* », ajoute Morgan Toanen.

JEANTET

A PROPOS DE JEANTET

Avec plus d'un siècle d'histoire, **Jeantet** est l'un des cabinets d'avocats d'affaires *leader* en France, reconnu pour son expertise internationale et sa capacité à gérer des projets transfrontaliers complexes. En pleine expansion, avec plus de 50 % de son activité issue de clients internationaux, Jeantet s'appuie sur des cabinets partenaires de premier plan, chacun choisi pour son excellence et sa maîtrise des spécificités locales. Les liens étroits avec ces partenaires nous permettent d'offrir un accompagnement centralisé par Jeantet et de coordonner des opérations transfrontalières d'envergure, que ce soit en France ou à l'étranger.

Notre équipe de 200 professionnels conseille de grands groupes, des institutions financières, des fonds d'investissement et des organismes publics dans les opérations les plus emblématiques et complexes du marché. Nous couvrons tous les aspects du droit des affaires, en transactionnel comme en contentieux, avec une expertise forte dans les secteurs hautement réglementés : Banque-Assurance, Énergies et Ressources Renouvelables, Immobilier, Sciences de la Vie et IP-Tech & Data.

www.jeantet.fr **Jeantet - avocats**

CONTACT PRESSE

VAE SOLIS
jeantet@vae-solis.com

Jeantet
Agnès Beauchamps
abeauchamps@jeantet.fr
01 45 05 82 04